

## **CRPA - Cercle de Réflexion et de Proposition d'Actions sur la psychiatrie <sup>1</sup>**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 | Ref. n° : W751208044

Président : André Bitton.

14, rue des Tapisseries, 75017, Paris | Tél. : 01 47 63 05 62

Mail : [crpa@crpa.asso.fr](mailto:crpa@crpa.asso.fr) | Site internet : <http://crpa.asso.fr>

---

André Bitton.

Paris, le 8 juillet 2022.

**Parti-pris - A propos des contestations malades des psychiatrisés,**  
et de la manifestation inter-syndicale des psychiatres hospitaliers devant le ministère de la Santé  
du 28 juin 2022.

Comme tant de personnes qui ont subi les aberrations du système psychiatrique français, comme celles et ceux qui doivent leur santé au fait d'avoir réagi en ayant pris fait et cause pour les droits des personnes psychiatrisées, et au-delà de l'ironie que je peux y mettre, je trouve que ce qui se passe dans la psychiatrie française est en réalité passablement terrifiant.

Mais devons-nous incriminer nos camarades politiques et syndicaux qui, depuis l'ouverture des hôpitaux psychiatriques et des institutions médico-sociales dans les années 1970, vivent sur la déchéance entretenue de millions d'entre nous ?

Ne leur devons-nous pas une solidarité syndicale et politique ? Sachant que ceux qui dirigent la psychiatrie parisienne par exemple, n'ont eu de cesse de combattre les droits des malades, et de néantiser en les pathologisant toute protestation, qualifiable à merci de quérulence paranoïaque y compris sur des voies de fait d'une extrême gravité.

Eux, elles, dont un ancien président de l'Union syndicale de la psychiatrie, syndicat politiquement gauche à extrême gauche, démissionnaire en 2013 de ses fonctions de responsable syndical et de psychiatre du secteur public, disait que dans ce pays en matière de santé (de façon paroxystique en psychiatrie) les syndicats bloquent les réformes ? Y compris celles favorables aux droits des patients.

Toute personne sensée jetée en psychiatrie et conviée à un sort ignominieux ne doit-elle pas prendre conscience qu'il est aberrant et maladif de vouloir contester un système dans lequel le principe de carrière de nombre de salariés de ce secteur a été, des décennies durant, d'en faire le moins possible dans une logique de gardiennage médiqué des malades en attendant la prochaine paye ?

Après tout ce qui compte c'est que sur le cheptel des psychiatrisés certains soignants puissent prélever des patients qui sont solvables pour des prestations en cabinet privé. Quelques autres de ce cheptel cooptés en tant que cobayes humains pour des recherches qui servent d'abord et avant tout au perfectionnement de techniques de domination sur les populations du bas de tableau de la société. Le restant des patients peut très bien croupir dans des hardes hospitalières ou des œuvres caritatives et vivre dans une déchéance sans nom en attendant une mort précoce sous traitements psychiatriques deshumanisants ?

---

<sup>1</sup> Le CRPA est adhérent au Réseau européen des (ex) usagers et survivants de la psychiatrie (ENUSP / REUSP).

Non vraiment la décence commande que les uns et les autres, par solidarité camarade, nous stoppions immédiatement nos contestations maladives.

Les revendications de l'intersyndicale étant essentiellement quantitatives (voir à ce sujet les positions de l'intersyndicale de défense de la psychiatrie publique, IDEPP) il n'est pas possible, du côté de la barrière des statuts sociaux et des intérêts en place d'où je me situe, d'appeler à participer à de telles manifestations.

---